



**Monsieur Mars Di Bartolomeo**  
**Président de la Chambre des Députés**  
Luxembourg

Luxembourg, le 27 juin 2017

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures au sujet du développement des transports publics.

L'augmentation du nombre de travailleurs frontaliers, l'allongement des distances pour les travailleurs résidents et la croissance démographique luxembourgeoise nécessitent des investissements dans les réseaux de transports. Dans l'émission «*Background am Gespréich*» Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures a précisé qu'entre 2013 et 2023, environ 3,8 milliards d'euros seront investis dans les infrastructures ferroviaires.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures.

- Monsieur le Ministre peut-il m'informer sur la répartition régionale de ces investissements ?
- Est-ce que ces investissements vont respecter les orientations du plan sectoriel transport ?
- Comment les investissements vont-ils influencer le budget public ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

**Ali Kaes**  
Député



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures

Luxembourg, le 24 AOUT 2017



**Monsieur Fernand Etgen**  
**Ministre aux Relations avec**  
**le Parlement**

**Service Central de Législation**  
**43, boulevard F.D. Roosevelt**  
**L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N° 3103 du 27 juin 2017 de l'honorable député Monsieur Ali Kaes, concernant le développement des transports publics, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch**  
**Ministre du Développement durable**  
**et des Infrastructures**

**Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire n° 3103 du 27 juin 2017 de Monsieur le Député Aly Kaes**

Par la question parlementaire n°3103 du 27 juin 2017, l'honorable Député Aly Kaes souhaite s'informer au sujet des investissements réalisés et à réaliser entre 2013 et 2023 dans le réseau ferré national.

L'affectation régionale des projets a été réalisée sur base des lignes ferroviaires.

Il faut toutefois noter que de nombreux projets, bien qu'ils soient situés sur une ligne spécifique, servent à deux ou plusieurs Régions.

Ainsi, le nouvel arrêt ferroviaire Pfaffenthal-Kirchberg qui est situé sur la Ligne du Nord, est bénéfique pour l'entièreté du réseau. Il en est de même pour les futurs cinquième et sixième quais situés en Gare de Luxembourg qui amélioreront de manière significative le fonctionnement du réseau entier.

Montants en millions d'euros

Année	Région Sud-Ouest	Région Ouest	Région Nord	Région Est	Gare de Luxembourg et réseau
2013	39	3	53	21	51
2014	57	24	58	16	58
2015	102	13	45	50	72
2016	144	29	60	37	97
2017	114	34	98	49	108
2018	85	29	64	40	117
2019	108	13	80	26	116
2020	117	4	87	36	129
2021	205	7	74	35	131
2022	203	10	54	23	131
2023	217	13	36	21	157

Tous ces investissements respectent les orientations relevant du plan sectoriel transport.

Les investissements dans le réseau ferré national sont financés par le Fonds du Rail. Celui-ci est alimenté par le budget de l'Etat, des emprunts étatiques, des subventions communautaires, des loyers concernant la location d'immeubles relevant du domaine ferroviaire et la redevance d'utilisation de l'infrastructure ferroviaire.